

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



# RIGES

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 4**

**Juin 2018**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBAY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Kudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

## EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions foncières en milieu urbain, le problème d'habitat et de logement, l'implication des acteurs locaux dans le développement local, la dégradation de l'environnement urbain, l'immigration agricole, la conservation des produits agricoles, l'approvisionnement des marchés urbains en produits vivriers, les risques sanitaires liés à l'accès à l'eau potable, les enjeux socio-spatiaux de la propagation de l'épidémie de la méningite, le développement touristique et culturel, ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

## COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)

Sommaire

Follygan HETCHELI, Iléri DANDONOUGBO, Goumpouguini DJERGOU La rente foncière et ses implications socioéconomiques à Agoènyivé, périphérie nord de Lomé (Togo)	6
KONAN Kouassi Toussaint, DJAH Armand Josué, KOFFI Brou Emile Les enjeux de la production du foncier urbain par les détenteurs de droits coutumiers dans les communes de Cocody et d'Abobo (district d'Abidjan, Côte d'Ivoire)	24
N'GUESSAN Kouablan, DOHO Bi Tchan André, KOUASSI N'GUESSAN Gilbert, ATTA KOFFI Lazare Les cités immobilières des entreprises dans trois communes périphériques de la ville d'Abidjan (Yopougon, Cocody et Abobo)	37
EVIAR Ohomon Bernard, KOUASSI Patrick Juvet, GOZE Thomas, GOGBE Téré Sociétés immobilières et aménagement d'un espace urbain : cas de la SICOGI à PK 18	51
Dègnon Jonas KOTYN, Dèdègbè Louis AHOMADIKPOHOU, Euloge OGOUWALE, Marcel Romuald Benjamin HOUINATO Contraintes et efficacité des systèmes paysans de stockage des produits agricoles en pays Agonlin (Bénin, Afrique de l'ouest)	63
Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Djénébou TRAORE, Mahamadou Oumar CAMARA Approvisionnement du marché urbain de Bamako au Mali en tubercules d'igname par les commerçants grossistes	83
Frédéric Armel MEMEL, Sophie Pulchérie TAPE Acteurs territoriaux et développement local : cas de la municipalité de Jacquville en Côte d'Ivoire	104
N'GORAN Kouamé Fulgence, APHING-KOUASSI Germain, ASSI KAUDHJIS Joseph-P. Les perspectives de développement du tourisme dans le département de Korhogo	117
SORO Ferelaha Fatoumata, DIABAGATE Abou, COULIBALY Amadou, GOGBE Téré L'impact spatial des activités à la ferraille d'Abobo (Abidjan, Côte d'Ivoire)	138

<p>Suspense Averti IFO, Félix KOUBOUANA, Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, Dangui Ghislain Wilfrid LOUTETE, Ges KIBOZI, Marielle YENGHO, Hollande Guenael L. NZIENDOLO, Urielle Marini Malonga, Stoffenne BINSANGOU</p> <p>Evaluation du niveau de compréhension du concept changements climatiques actuels et stratégie de sensibilisation en milieu estudiantin, république du Congo</p>	152
<p>KOUASSI Konan, SREU Eric, KANGA Kouakou Hermann Michel, BRISSY Olga Adeline, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.</p> <p>La méningite dans le quart nord-est ivoirien : une épidémie révélatrice d'inégalité et d'isolement socio-spatial</p>	165
<p>SIDI ISSAH Aboudala, DJANGBEDJA Minkilabe, KPEDENOU Djagnikpo Koffi, TCHAMIE Tanzidani Komlan Thiou</p> <p>Dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol dans les sites d'exploitation de calcaires au sud-est du Togo</p>	181
<p>N'GUESSAN Francis N'Guessan, KOFFI Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.</p> <p>De l'accès a l'eau potable aux risques sanitaires dans la sous-préfecture de Bonon (centre-ouest, cote d'ivoire)</p>	201
<p>BROU Huia Sidonie, KASSI Kadjo Jean Claude, FOFANA Lacina</p> <p>Les impacts environnementaux lies à la gestion des déchets solides ménagers à San-Pedro</p>	215
<p>DIARRASSOUBA Bazoumana, VEI Kpan Noel, KOUAKOU Kouamé Serge-Eric</p> <p>Assainissement liquide et pluvial en milieu urbain : état des lieux et perspectives à M'bahiakro (Côte d'Ivoire)</p>	229
<p>GOGBE Téré, WADJA Jean-Bérenger, KOUASSI N'guessan Gilbert, KARAMOKO Djenan Marie Angèle</p> <p>Les acteurs de développement local et le développement du département de Kounahiri (centre-ouest de la côte d'ivoire)</p>	246
<p>TUO Abou, SOUMAHORO Manlé, DJAKO Arsène</p> <p>Immigrations agricoles et développement du département de Dianra dans la région du Béré (côte d'ivoire)</p>	265
<p>MAKOU Laurentine Luce, Eleno Manka'a FUBE, NJOUONANG DJOMO Harold Gaël</p> <p>Les musées à l'épreuve de la promotion du tourisme au Cameroun : l'exemple des musées de Yaoundé</p>	278

ACTEURS TERRITORIAUX ET DEVELOPPEMENT LOCAL :  
CAS DE LA MUNICIPALITE DE JACQUEVILLE EN CÔTE D'IVOIRE

Frédéric Armel MEMEL

Enseignant-Chercheur, Institut de Géographie Tropicale

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

E-mail: [mfredericarmel@yahoo.fr](mailto:mfredericarmel@yahoo.fr)

Sophie Pulchérie TAPE

Enseignant-Chercheur, Département de Géographie

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)

E-mail: [pultap78@yahoo.fr](mailto:pultap78@yahoo.fr)

RESUME

Jacqueville est l'une des communes balnéaires de la Côte d'Ivoire. Le développement de son espace communal est l'un des défis auxquels doit faire face la municipalité. Après plus de 3 décennies de gestion décentralisée du territoire, un bilan des actions municipales mérite d'être fait dans cette entité décentralisée. La réponse à la question « quel est l'apport des autorités municipales dans le développement de la commune de Jacqueville ? » permettra de dresser ce bilan. L'objectif visé par l'étude est d'évaluer l'apport des autorités municipales dans le développement de la commune. L'approche méthodologique est fondée sur la recherche documentaire, la tenue d'entretiens, l'observation directe et l'inventaire de l'existant. Il ressort de nos analyses que malgré les efforts d'investissement de la municipalité, le niveau d'équipement et d'infrastructure reste faible dans l'espace communal. La municipalité investit plus dans l'équipement des services de la mairie. Les services de bases sont concentrés dans la ville. Le faible niveau de développement et d'aménagement de cette localité découle de la faiblesse de mobilisation des ressources financières.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Jacqueville, Acteurs territoriaux, Développement local, commune, Ressources financières

ABSTRACT

Jacqueville is one of the seaside towns of Ivory Coast. The development of its communal area is one of the challenges facing the municipality. After more than 3 decades of decentralized territorial management, a balance sheet of municipal actions deserves to be made in this decentralized entity. The answer to the question: what is the contribution of municipal authorities in the development of the municipality of Jacqueville? Will make it possible to draw up this assessment. The objective of the study is to evaluate the contribution of municipal authorities in the development of the municipality. The methodological approach is based on documentary research, interviews, direct observation and inventory of the existing. Our analyzes show that despite the municipality's investment efforts, the level of equipment and infrastructure remains low in the municipal area. The municipality is investing more in the equipment of the services of the town hall. Basic services are concentrated in the city. The low level of development and development of this locality stems from the weakness of mobilization of financial resources.

Keywords: Côte d'Ivoire, Jacqueline, Territorial actors, Local development, Commune, Financial resources

## Introduction

A l'instar de nombreux pays de l'Afrique Subsaharienne, l'approche de gestion centralisée est privilégiée par l'Etat de Côte d'Ivoire au lendemain de l'indépendance. Cette politique mise en œuvre a connue des avancées jusqu'en 1980. Malgré les résultats concluants d'une telle politique au cours des deux décennies écoulées, la crise économique des années 1980 a mis en mal ce modèle de gestion centralisé. Les efforts d'investissements n'ont pas provoqué les effets attendus sur la structuration du territoire ivoirien, ni sur la réduction des disparités régionales même si le bilan est globalement positif en terme de niveau d'investissement réalisé.

Pour pallier aux insuffisances de la politique de gestion centralisée, le gouvernement va adopter la politique de décentralisation comme un levier de la politique d'aménagement et de développement territorial. Cette nouvelle orientation du développement est de cristalliser les énergies autour d'un intérêt commun, celui du développement local. Apparaissant comme une nécessité face à l'exode de plus en plus massif des populations rurales en direction des agglomérations urbaines, la politique de décentralisation a conduit le gouvernement à mettre en œuvre la politique de communalisation. La loi n° 80-1180 du 17 octobre 1980 relative à l'organisation municipale marque véritablement le début de la communalisation du pays. Les communes offrent le cadre idéal d'un rapprochement de l'administration des administrés et se présentent, par ailleurs, comme de véritables pôles de développement.

Érigée en chef-lieu de commune de plein exercice par la loi précédemment citée, Jacqueline est une ville balnéaire du littoral Est ivoirien. La carte1 nous présente le territoire communal de Jacqueline.

Carte 1 : Localisation du territoire communal de Jacqueline



Le département dont il appartient est une presqu'île qui se situe entre l'océan atlantique et la lagune Ebrié. La morphologie de son site fait suite aux travaux de construction du port d'Abidjan. L'ouverture du canal de Vridi le 23 juillet 1950, lors de la construction du port

d'Abidjan en eau calme pour mettre en relation la lagune Ébrié et l'océan Atlantique, a provoqué le détachement de Jacquerville avec le continent (Kablan, 2011). La localité est aujourd'hui désenclavée depuis la mise en service du pont YACE en 2016 (Tapé et Memel, 2017). Ce positionnement géographique nouveau est une opportunité pour son développement. Pourtant, Jacquerville, dans le contexte de la décentralisation, est une ville confrontée à des difficultés réelles d'aménagement et d'équipement. La question centrale qui découle de ce constat est la suivante : pourquoi la municipalité n'arrive-t-elle pas à réussir le développement local de Jacquerville ? Cette préoccupation suscite d'autres interrogations : Quelles sont les sources de financement du développement de l'espace jacquevillois ? Quelle est l'affectation des ressources financières à l'aménagement et à l'équipement de la ville ? Quels sont les domaines d'intervention des acteurs municipaux de l'aire d'étude dans le développement local ? L'objectif visé par cette étude est d'analyser les actions de développement des acteurs municipaux de Jacquerville afin d'en ressortir les problèmes qui freinent son développement. Il s'agit spécifiquement d'identifier les sources de financement des acteurs municipaux au développement de la commune jacquevilloise et de montrer les domaines d'intervention des acteurs municipaux dans le cadre de l'aménagement et de l'équipement de l'aire d'étude en analysant l'affectation des ressources financières. L'intérêt de l'étude réside dans la proposition de stratégies de mobilisation des ressources financières pour un développement local efficient de la commune de Jacquerville.

## 1. Méthodologie

La recherche documentaire a concerné les ouvrages relatifs à la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire, au rôle des collectivités locales dans les villes ivoiriennes et au concept de développement local en Afrique. Ces ouvrages ont été consultés dans les bibliothèques du Bureau National d'Etude Technique et de Développement (BNETD), de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) et de l'INADES. De plus, une analyse des comptes administratifs a permis de retracer au quotidien les recettes et les dépenses de la collectivité locale. Cette démarche a permis d'obtenir avec exactitude d'une part le budget de la commune et celui alloué à l'investissement et d'autre part les réalisations faites et leur localisation. L'analyse des budgets a été appréciable pour la compréhension de la nomenclature des ressources et leurs évolutions. En somme, la recherche documentaire a permis de collecter l'ensemble de la documentation textuelle, graphique et cartographique puis de les dépouiller et de les exploiter afin de faciliter la compréhension de notre problématique. L'observation directe, menée dans les quartiers de la ville et les villages communaux, a contribué à la perception réelle des réalisations. Des entretiens ont été tenus avec les responsables des services financier et technique. Au niveau du service financier, les entretiens ont permis de comprendre la politique financière de la commune, les mécanismes de mobilisation des ressources et leur répartition en budget de fonctionnement et d'investissement. Le responsable du service technique a retracé la programmation des investissements, les motivations du choix des projets et la procédure de leurs réalisations. Par ailleurs, l'entretien effectué avec le responsable de la construction et de l'urbanisme a permis d'apprécier la conformité des réalisations avec le schéma directeur de la ville. Les enquêtes de terrain se sont déroulées sur deux mois de deux années consécutives notamment Mai 2015 et Septembre 2016 dans l'aire d'étude.



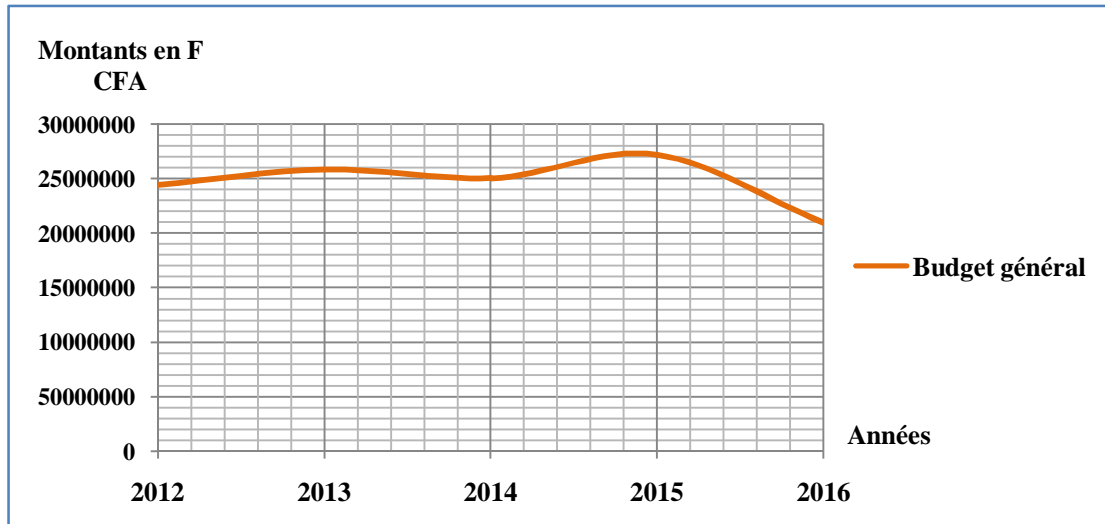
## 2. Résultats

### 2.1. Ressources financières de la municipalité

#### 2.1.1. Les dotations budgétaires en perpétuelle fluctuation

Le budget communal est la principale sinon l'unique source de financement de la politique de développement communal. Il est la traduction financière annuelle du programme d'action et de développement de la commune (Memel, 2012). La figure 1 montre l'évolution du budget de la commune de Jacqueville.

Figure 1 : Evolution du budget de la commune de 2012 à 2016



Source: Direction des collectivités et du développement local et Compte administratif de la Mairie de Jacqueville, 2012-2016

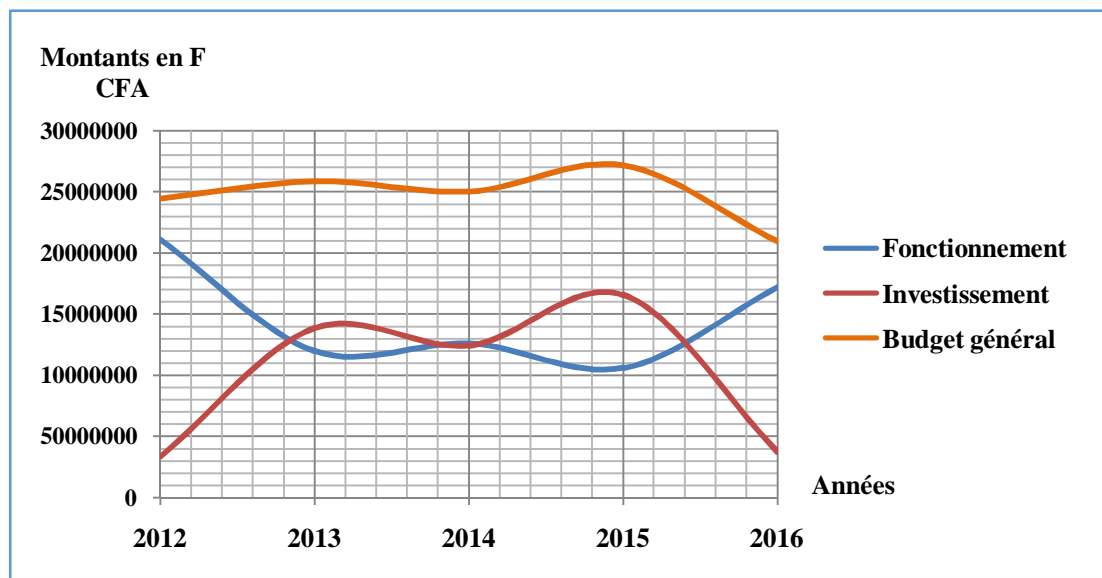
L'observation et l'analyse du budget de la commune de Jacqueville montrent une variation de l'enveloppe budgétaire. La figure permet de distinguer 04 phases d'évolution de l'enveloppe budgétaire. Une phase de hausse du budget entre 2012 et 2013 ; la régression du budget de 2013 à 2014, la croissance lente de l'enveloppe budgétaire entre 2014 et 2015 et la baisse de celui-ci de 2015 à 2016. Au cours de la période 2012-2013, l'enveloppe budgétaire a connu une hausse importante. Le budget est passé de 244 568 333 à 258 689 F CFA avant de chuter jusqu'à 250 541 579 F CFA en 2014. De 2014 à 2015, l'enveloppe budgétaire est passée connaît une hausse. Le budget qui était de 250 541 579 F CFA en 2014 atteint en 2015 la somme de 272 037 065 de F CFA. A partir de 2015, les sommes mobilisées chutent pour atteindre 209 647 836 F CFA.

Dans l'ensemble, les ressources mobilisées n'excèdent pas 300 000 000 de F CFA. La faiblesse et la fluctuation des ressources financières de la municipalité tirent ses origines de la faiblesse de recouvrement des impôts et taxes, ainsi que du contexte économique étroit de la commune. En dépit de son caractère de chef-lieu administratif et de commune, la ville n'a pas une assise économique forte. Ses activités économiques reposent sur un secteur tertiaire improductif.

### 2.1.2. La répartition budgétaire, un déséquilibre au détriment de l'investissement

Le budget de la commune s'exécute conformément à la nomenclature budgétaire et comptable fixée par l'autorité de tutelle. Il a une structure comprenant deux titres. Le titre I correspond au budget de fonctionnement et le titre II à celui d'investissement. Dans cette localité balnéaire, la répartition du budget reste déséquilibrée. La figure 2 montre cette tendance de déséquilibre entre le fonctionnement et l'investissement.

Figure 2 : Structure du budget de la commune de 2012 à 2016



Source: Direction des collectivités et du développement local et Compte administratif de la Mairie de Jacqueville, 2012-2016

L'analyse des budgets communaux montre un déséquilibre important au profit du fonctionnement des administrations. En effet, le fonctionnement ingurgite l'essentiel des ressources de la commune, en moyenne les deux tiers. Quant au tiers restant, il est consacré aux investissements ; ce qui d'ailleurs paraît insuffisant. Les sommes consacrées au fonctionnement des services municipaux sont, de loin, supérieures à celles usitées à l'investissement. Cette situation est contraire au dispositif légal qui souhaite en théorie que 55% du budget reviennent à l'investissement et les 45% restant au fonctionnement.

En dehors de 2013 et 2015 où les budgets pour l'investissement sont supérieurs (53,58% et 60,86%) à ceux du fonctionnement (46,42% et 39,14%), les sommes consacrées au fonctionnement engloutissent la grande partie du budget de la commune. En 2012 et 2016, le budget de fonctionnement était supérieur à 80% du budget total de la commune. Les sommes consenties pour l'investissement représentaient respectivement 33 605 000 F CFA et 37 122 474 F CFA soit 13% et 17,70 % de l'enveloppe budgétaire. Le fonctionnement de l'administration reste la priorité des autorités communales. L'inégale répartition du budget entre le fonctionnement et l'investissement impacte la capacité des responsables communaux à répondre aux besoins des populations par la mise en œuvre des services de bases.

### 2.1.3. Les sources de financement du budget

Dans le cadre de la politique de communalisation, les acteurs locaux se doivent de mobiliser les ressources financières indispensables à la gouvernance de l'espace communal. La prise en charge effective du développement local est tributaire des ressources financières mobilisées par la commune. En Côte d'Ivoire, les moyens de financement des opérations de développement des communes sont régis par la législation en vigueur. Il s'agit de :

- La loi n° 2001-476 du 09 août 2001, d'orientation sur l'organisation générale de l'administration du territoire ;
- La loi n° 2003-489 du 26 décembre 2003, portant régime financier, fiscal et domanial des collectivités territoriales ;
- La loi n° 2012-1128 du 13 décembre 2012, portant organisation des collectivités territoriales ;
- L'ordonnance n°2011-262 du 28 septembre 2011 portant orientation sur l'organisation générale de l'administration territoriale de l'Etat ;
- Le décret n°82-1092 du 24 novembre 1982, fixant les règles de programmation et de budgétisation des actions et des opérations de développement des communes et de la ville d'Abidjan ainsi que leur nomenclature budgétaire et comptable.

Ces différents textes de lois, décrets et ordonnances fixent les moyens de financement des actions et des opérations de développement des communes de Côte d'Ivoire. Les sources de financements des projets sont diverses. Elles proviennent des fonds d'investissement et des subventions. Les fonds d'investissement sont prélevés sur les ressources propres mobilisées par l'entité communale tandis que les subventions proviennent de l'aide de l'état et des bailleurs au développement. Dans la commune de Jacquerville, les sources de financement se présentent comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des sources de financement du budget communal  
(Montants en F CFA)

Année	Subvention		Ressources propres	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
2012	99 667 786	30 000 000	111 295 547	3 605 000
2013	34 667 786	30 000 000	85 416 710	108 604 000
2014	43 143 589	39 501 967	82 981 243	84 914 780
2015	43 143 521	32 891 061	62 953 483	133 050 000
2016	43 143 589	37 122 474	129 384 763	Non Parvenu

Source: Direction des collectivités et du développement local et Compte administratif de la Mairie de Jacquerville, 2012-2016

Au regard de ce tableau, on constate que malgré la politique de communalisation, l'Etat soutient la politique de développement et d'aménagement de l'espace communal. Les différents conseils municipaux ont bénéficié de l'apport de l'Etat dans la réalisation des actions et opérations de développement. L'implication du gouvernement dans la gestion communale permet une participation plus soutenue de la municipalité à l'effort de développement local. Les statistiques dévoilent la dépendance des collectivités ivoiriennes et

celle de Jacquville vis-à-vis des subventions de l'Etat central à la réalisation des projets de développement. Les recettes fiscales sont constituées des taxes communales perçues par voie de rôle issues des taxes dont les rôles sont émis par les services de l'Etat et les services communaux et les taxes communales perçues sur titres de recettes propres aux communes. Les ressources propres en fonctionnement s'établissent comme l'indique le tableau 2.

Tableau 2 : Répartition des ressources propres en fonctionnement  
(Montants en F CFA)

Années	Taxes issues des services de l'Etat	Taxes issues des services communaux
2012	60 183 795	51 111 752
2013	37 947 310	47 469 400
2014	30 335 593	52 645 650
2015	34 196 883	28 756 600
2016	107 097 813	22 286 950

Source: Direction des collectivités et du développement local et Compte administratif de la Mairie de Jacquville, 2012-2016

L'analyse du tableau 2 montre qu'en dehors de 2013 et 2014 où les taxes des services communaux sont élevées par rapport aux taxes issues des services de l'Etat, les autres années indiquent que la mobilisation des ressources propres dépend des taxes dont les rôles sont émis par les services de l'Etat notamment le Trésor et les impôts. La faiblesse des recouvrements des taxes limite la mobilisation des ressources fiscales. La municipalité n'est pas encore arrivée à créer des projets rentables. Tous les projets programmés et réalisés sont des projets sociaux qui ne procurent aucun revenu à la commune. Les activités économiques singularisées par une unité industrielle en déclin, une pêche balbutiante et une activité touristique quasi-inexistante ne permettent pas la consolidation des recouvrements des taxes. Les ressources propres en investissement proviennent de l'utilisation des excédents en investissement des années antérieures et de la récupération des montants dus à l'annulation de certaines factures.

## 2.2. Les domaines d'intervention des acteurs municipaux

Les projets réalisés par le conseil municipal sont divers. Ils touchent pratiquement tous les domaines de développement de l'espace communal. Le tableau 3 présente les domaines d'intervention de la municipalité.

Tableau 3 : Les domaines d'intervention de la municipalité

Domaines d'intervention	Nombre de projets réalisés par années					Total
	2012	2013	2014	2015	2016	
Electricité	-	-	-	01	01	02
Eau potable	-	-	-	01	-	01
Environnement	-	01	-	-	01	02
Sécurité	-	-	-	-	-	-
Commerce	-	01	-	01	-	02
Voirie	-	-	-	-	-	-
Education	-	04	-	04	-	08
Tourisme	-	-	-	-	-	-
Santé	-	03	-	04	03	10
Aménagement	-	01	-	01	-	02
Equipement des services	01	02	05	05	04	17
Total	01	12	05	17	09	-

Source: Direction des collectivités et du développement local et Compte administratif de la Mairie de Jacqueville, 2012-2016

Dans l'ensemble, l'essentiel des ressources mobilisées par les autorités communales est absorbé pour l'équipement des services généraux de la Mairie. Les actions entreprises concernent l'équipement des bureaux en matériels et mobiliers, en matériels informatiques et la dotation en engins roulants de tout genre aux différents services municipaux. L'acquisition d'un véhicule de fonction pour le Maire en 2015 a coûté la somme de 25 000 000 F CFA. L'achat du véhicule pour les services de la mairie a nécessité la somme de 19 500 000 FCFA. Les 05 projets réalisés par le conseil municipal en 2014 ont concernés uniquement l'équipement des services municipaux. Les dépenses se chiffraient à 32 911 130 F CFA. La réhabilitation de l'hôtel communal au cours du quinquennat a mobilisé la somme de 19 832 404 F CFA. La photo1 montre la mairie de jacqueville. Les fortes sommes mobilisées se justifient par le fait que les services concernés sont les plus décisifs dans le fonctionnement de l'administration municipale ; d'où la nécessité de les équiper.

Le second axe de priorités de la mairie est la santé. En effet de 2012 à 2016, ce sont 10 projets qui ont été réalisés au compte de la santé. Ces projets ont concernés essentiellement la construction et la réhabilitation de dispensaire et de maternité ainsi que la construction de logements pour le personnel de santé. La construction du centre de santé rural de Teffredji a mobilisé la somme de 30 750 000 F CFA en 2015. Les trois logements pour le personnel de santé ont coûté la somme de 22 973 853 F CFA. L'achèvement du dispensaire rural de Grand Jack a été financé par la subvention de l'Etat à hauteur de 13 000 000 de F CFA. La photo 2 présente deux bâtiments de l'hôpital général de la ville.

Photo 1 : La mairie réhabilitée



Photo 2 : L'hôpital général réhabilité et équipé par le conseil municipal



La sécurité du territoire semble ne pas être une priorité pour le conseil municipal. Après 37 années d'exercice, la Mairie est inactive dans la réalisation de projet en faveur de la sécurité. Ce constat se vérifie par l'absence de commissariat de police dans la localité. A l'image de la sécurité, la municipalité n'investit pas dans le domaine du tourisme. Or, la ville dispose de multiples atouts et potentialités touristiques qui, mis en valeur, pourront contribuer à rehausser le niveau des ressources communales. Cependant, aucune action n'a été initiée pour la valorisation de ce potentiel touristique au regard des opportunités que peuvent offrir ce secteur d'activité. Les plages de la localité manquent d'entretien et sont peu exploitées.

L'éducation ne figure pas dans la programmation du développement au cours de la période 2012 et 2016. Les projets réalisés dans le domaine de l'éducation datent des périodes 2013 et 2014. Les montants d'investissement sont respectivement de 18 321 957 F CFA et 14 522 000 F CFA. Les projets éducatifs concernent la réhabilitation de classes et bureaux d'enseignants à Tiemien, à l'EPP SICOR de Jacqueville, à l'institut de la formation et de l'Education Féminine (IFEFF) de Jacqueville ainsi que l'achèvement d'un bâtiment de 3 classes à Bapo d'un montant de 5 250 000 F CFA entièrement décaissé par l'Etat.

La participation de la municipalité dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie a consisté à l'acquisition de matériels de collecte pour le ramassage des ordures ménagères. Le financement des projets s'est fait sur fonds propre. L'acquisition de matériels de collecte se chiffre à 9 991 400 de F CFA.

L'électrification et l'eau potable sont deux services de base qui sont relégués au second plan dans la programmation des priorités d'investissement. Les actions entreprises par la municipalité se situent en 2015 et 2016 et visent l'extension des différents réseaux dans les nouveaux quartiers de la ville ainsi dans les zones rurales. La municipalité a entrepris l'électrification du village de Koko en énergie solaire d'un montant de 3 000 000 de F CFA. Le dispensaire du village Attoutou B a été raccordé au réseau électrique. La réalisation de ce projet a nécessité la somme de 5 000 000 de F CFA.

Au regard des réalisations dans le domaine du commerce, les investissements ont concerné uniquement l'espace urbain. Ces actions ont consisté à la réhabilitation de 8 magasins au marché de Jacqueville d'un montant de 9 410 073 de F CFA.

### 3. Discussion

#### 3.1. La faiblesse de mobilisation des ressources financières communales

La commune de Jacqueville est confrontée à une insuffisance des ressources financières due à la faiblesse de leur mobilisation. Cette situation est commune à toutes les municipalités ivoiriennes. C'est ce que soutient d'ailleurs Appesika (1996) pour qui, le principal problème des communes du pays est la déficience des ressources financières. Memel (2012) allant dans ce sens, soutient que les villes secondaires éprouvent des difficultés à mobiliser les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement. Le facteur explicatif de cette situation provient du nomadisme des personnes opérant dans ce secteur et du manque de dynamisme des activités économiques. En effet, les activités économiques jacquevilloises ne sont qu'au stade embryonnaire, à l'image des petites villes ivoiriennes.

Pour Cotten (1971), ces villes sont des centres de services et de relais administratifs. Leurs activités relèvent du secteur informel notamment les petits commerces et les ateliers. Cette catégorie d'activités n'est pas rentable pour les municipalités en raison du difficile recouvrement des taxes imposées aux acteurs. Même si Hauhouot (2002) soutient que les autorités municipales font l'effort de répondre à la demande sociale en réalisant des équipements socio collectifs, l'offre municipale de Jacqueville reste très faible. Pour rappel, le recouvrement des taxes municipales est inorganisé et infructueux ; ce qui conduit à un faible niveau de mobilisation des ressources propres, ressources indispensables à l'équipement et à l'aménagement de la commune d'étude.

#### 3.2. Les stratégies de mobilisation des ressources financières

La création des ressources financières qui est indispensable à l'équipement et à l'aménagement urbain incombe aux municipalités (Dembélé, 1997). Elles se doivent de s'organiser et d'innover pour mobiliser les ressources requises pour l'aménagement de leur localité. Pourtant, à Jacqueville, le niveau des investissements et des équipements réalisés est faible. Il dénote le manque de dynamisme des autorités municipales. Pour que l'aire d'étude mobilise plus de ressources pour amorcer son développement, elle a indéniablement besoin de prioriser ses fonctions d'enrichissement (Beaujeu-Garnier, 1980). Ce type de fonctions qui se perçoit à travers l'activité industrielle, commerciale, touristique, financière et de résidence met en avant le fait économique qui est le pilier de tout développement. C'est ce que soutiennent d'ailleurs Bailly (2005), Barrère et Cassou-Mounat (1980). Pourtant, la mobilisation des ressources financières relève d'un grand défi pour cette localité qui ne dispose pas d'assise économique réelle. Son activité principale est l'agriculture à travers la culture de coco et de manioc.

Même si Bairoch (1985) soutient que cette activité humaine conduit au développement d'une ville, dans la pratique, les activités émanant des fonctions d'enrichissement sont celles qui conduisent au développement. De plus, la spécialisation de la localité d'étude dans l'une de ces activités peut créer la richesse. Pour Scheibling (1994), la théorie de la base économique des villes est « celle qui distingue les activités induites directement par la présence de la population » et celles qui « constituent la spécialité de la ville et qui lui apportent des richesses » (Scheibling, 1994). La spécialité favorise l'attractivité de la ville pour la rareté de son service proposé.

Cette situation fait donc d'elle, un lieu distinctif, exceptionnel qui contribue à accroître les ressources financières. Jacquerville devrait se spécialiser dans l'activité touristique pour dynamiser son économie locale. En effet, disposant d'atouts touristiques tels que des offres naturelle, culturelle et aménagée, l'aire d'étude gagnerait à développer ce secteur d'activité pour accroître ses ressources propres tributaires des taxes de recouvrement et celles émanant des services étatiques comme le Trésor et les impôts.

Outre la spécialisation de la commune dans une activité économique bien définie, les autorités municipales pourraient développer le phénomène de « ville jumelée ». Cette action consiste à établir des relations d'entraide entre deux entités communales, relations dans laquelle la commune la plus développée assiste la municipalité la plus faible. Ce cas de figure existe déjà en Côte d'Ivoire. En effet, la commune de Sassandra bénéficie de l'aide de la commune d'Annecy en France (Tapé, 2012). La réhabilitation et l'équipement de l'hôpital général de Sassandra ont été réalisés grâce au don financier de l'Annecy. Du matériel informatique et des mobiliers roulants ont été, de plus, octroyés par les responsables communaux d'Annecy à leurs homologues de Sassandra. La commune de Jacquerville devrait tisser ce type de relation avec une commune ivoirienne ou non ivoirienne pour la réalisation de projets très onéreux des communes à faible budget.

### Conclusion

Dans le cadre de la politique de communalisation, les autorités municipales de Jacquerville ont entrepris des actions dans la perspective d'assurer à la population communale les meilleures conditions de vie. Ces actions ont concernés tous les aspects de la vie communale. Cependant, le développement de l'espace communal pose à la municipalité de nombreux problèmes de financement et de programmation des investissements. La faiblesse de mobilisation des ressources financières et la répartition déséquilibrée du budget sont les facteurs qui impactent la fourniture des services de bases aux populations.

L'enveloppe budgétaire reste faible par rapport aux défis d'aménagement et de développement de la commune. Dans le contexte de gestion décentralisée à Jacquerville, un déséquilibre s'observe dans la répartition des ressources. Plus de 60% du budget communal sont affectés au fonctionnement alors que la municipalité veut être entreprenante. La part des sommes allouées à l'investissement ne permet pas de faire face aux défis de développement auxquels sont confrontés les acteurs locaux. Les sources de financements du budget sont, certes, diverses mais insignifiantes. Le budget communal est alimenté par les fonds d'investissement et des subventions provenant de l'Etat et des partenaires au développement. La contribution de l'Etat central est une bouffée d'oxygène pour la municipalité qui rencontre des difficultés dans la mobilisation des ressources propres. Dans l'attente du transfert des ressources de l'Etat aux communes pour assurer leurs nouvelles charges, l'appui de l'Etat central contribue à réaliser dans l'espace communal des actions de développement. La commune de Jacquerville, à l'instar des autres, n'est pas en mesure de faire face à elle seule aux tâches qui lui sont assignées, notamment celles d'assurer à sa population les meilleures conditions de vie.



La mobilisation des ressources est contrariée par la situation financière de l'entité communale ainsi que de l'Etat central. L'économie de la commune repose non pas sur un secteur industriel mais sur l'agriculture et un secteur tertiaire improductif. La faiblesse du poids économique limite le recouvrement des ressources financières. L'autre fait qui justifie la faiblesse des finances communales est la question de la démographie et des activités économiques. Les statistiques démographiques de la commune sont les plus faibles du pays. L'activité économique se résume aux petits commerces. Au regard de l'absence d'activités économiques, les actions et opérations de développement ne peuvent que très difficilement se consolider dans un contexte de défaillance du conseil municipal dans ses missions essentielles de mobilisation des ressources financières.

Le faible niveau de financement du développement communal dépeint sur le niveau et la qualité d'équipement et d'infrastructure dont dispose la commune. La mairie de Jacqueville doit travailler dans le sens d'une meilleure mobilisation des ressources endogènes à travers la spécialisation de la commune dans l'activité touristique et le phénomène de ville jumelée. La mobilisation des ressources locales est la clé du développement de l'espace communal.

#### Références Bibliographiques

DEMBELE O., (1997), Le modèle d'urbanisme face à la crise : Participation au thème « *projet urbain d'État, initiatives privées et médiateur du développement urbain*, actes du colloque international du GIDIS-CI du 28 novembre au 02 décembre 1994 » ; Editions Karthala, ORSTOM, Paris, 10 p.

BEAUJEU-GARNIER J., (1980), La géographie urbaine ; Paris, Armand Colin, Collection U, 360 p.

COTTEN A.M., Aspects de l'urbanisation en Côte d'Ivoire : *L'introduction à l'étude des petites villes de Côte d'Ivoire*, cahier ORSTOM série S C ; *la rénovation urbaine dans les villes moyennes de Côte d'Ivoire ; villes de Côte d'Ivoire : essai de typologie fonctionnelle*, CNRS, pp 455-472.

BARRERE P. et CASSOU-MOUNAT M., (1980), Les villes françaises ; Masson, Paris, pp 11.

BAIROCH P., (1985), De Jéricho à Mexico ; villes et économie dans l'histoire, Paris, Gallimard, 631 p.

SCHEIBLING J., (1994), Qu'est-ce que la géographie ? Paris, Hachette, 199 p.

APPESSIKA K., (1996), Clientélisme, aménagement urbain et décentralisation en Côte d'Ivoire, Thèse Université de Montréal, 344 p.

HAUHOUOT A., (2002), Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire. EDUCI, Abidjan, 359 p.

MEMEL A.F., (2012), Ressources communales et aménagement urbain en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Dabou, Thèse Unique de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 362 p.

TAPE S.P., (2012), Aménagement et gestion des villes du Bas-Sassandra côtier : cas de Sassandra, San Pedro, Grand-Béreby et Tabou, Thèse Unique de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 556 p.

MEMEL A.F., et TAPE S.P., (2017), Pont Yacé et dynamique spatiale à Jacquville (Côte d'Ivoire), In AHOHO, *Revue de Géographie Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés* (LARDYMES), N°18-11 Année, Université de Lomé, pp.110-120.